

COMMUNIQUE DU BUREAU DE LA LNR

Paris, le 27 janvier 2023

Lors de la réunion du Comité Directeur de la FFR de ce matin, et au vu du résultat de la consultation des clubs sur la désignation du Président délégué, les représentants de la LNR ont réitéré la position exprimée le 15 décembre consistant à ce que la FFR organise de nouvelles élections générales, afin de ramener l'apaisement au sein du rugby français.

A la suite de la démission de Bernard LAPORTE, le Comité Directeur de la FFR a finalement décidé de désigner un président intérimaire jusqu'à l'Assemblée Générale de juin, lors de laquelle sera organisée l'élection d'un nouveau président, le Comité Directeur élu à ce jour restant en fonction.

Le Bureau de la LNR réuni ce jour n'est pas en accord avec ce processus qui ne tire pas les conséquences du vote des clubs qui ont refusé d'approuver le Président délégué proposé, et qui peut aboutir à une situation de blocage de l'institution si le Président élu en juin n'est pas issu du groupe actuellement majoritaire au sein du Comité Directeur.

Ainsi que l'a préconisé la Ministre des sports lors de la réunion, la LNR considère que la voie de la sagesse est d'organiser dans les meilleurs délais des élections générales, qui permettront aux clubs de faire leur choix et à la gouvernance ainsi désignée d'avancer sereinement vers les grandes échéances qui se présentent au rugby français.

En cohérence avec cette position du Bureau, les deux représentants de la LNR remettront leur démission de leur mandat de membre du Comité Directeur de la FFR.

Quoi qu'il advienne, la LNR réaffirme son engagement pour continuer au cours des mois à venir à mobiliser toutes les énergies pour la réussite du rugby français, à travers le XV de France et les clubs.

CONTACT PRESSE - Thibault Brugeron – thibault.brugeron@lnr.fr – 01 55 07 87 51